



## Descriptif du recruteur

La ville de Méru est la septième plus grande ville de l'Oise (14 800 habitants), elle est située à 50 Km de Paris. Elle est placée sur la liaison de train Beauvais-Paris Nord et est desservie par l'autoroute A16. De par son statut de ville-centre, elle est riche d'activités culturelles, sportives et associatives et laisse la part belle aux loisirs : musée, cinéma, médiathèque, complexes sportifs...

## La ville de Méru recrute

### Un Opérateur vidéo protection

**Responsable hiérarchique** (N+1) : Chef de la Salle de Commandement et du C.S.U

**Profil / cadre d'emplois** : Adjoint technique territorial

#### **Missions** :

Exécute dans les conditions fixées, notamment, par la loi 2011-267 du 14 mars 2011, par l'article 26 de la loi du 13 juillet 1983 et sous l'autorité du Maire, les missions relevant de la compétence de ce dernier en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

L'opérateur de vidéo protection assure la surveillance des lieux, des espaces et des bâtiments publics. Installé au sein de la salle de commandement, il visualise en temps réel les images de vidéo protection permettant de déclencher au besoin une équipe d'intervention et peut verbaliser certaines infractions conformément aux textes en vigueur.

#### **Activités / moyens** :

##### *Aspects administratifs*

- Assure la tenue des registres pour la partie qui le concerne
- Gère la rédaction de l'activité de service par le biais du logiciel MUNICIPAL  
Assure la réception des appels téléphoniques et répartit les interventions en cas de nécessité
- Assure par mail la transmission d'informations pouvant être utiles à sa hiérarchie et aux effectifs
- Effectue sans délai et sur réquisition judiciaire les extractions vidéo

**Spécificités du poste :**

- Poste sédentaire dans le centre de supervision urbain
- Station assise prolongée
- Respecter l'application de la charte de déontologie en vigueur (voir code de déontologie)
- Appliquer l'ensemble des règlements spécifiques à la vidéoprotection définissant les droits, les obligations et les devoirs des agents du service.

**Lieu – Horaires – Conditions particulières :**

- Temps plein
- Possibilités de services supplémentaires pour la continuité du service
- Travail possible le week-end et les jours fériés

**Contact** : recrutement@ville-meru.fr

**Poste à pourvoir immédiatement**

**Adresser lettre de motivation manuscrite et CV détaillé à Madame la Maire -  
Direction des Ressources Humaines – Place de l'Hôtel de Ville – 60110 MERU**